

11 février 2014

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 19 juin 2013 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un total de 2 400 000 francs destinés à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier, des machines de nettoyage et des équipements métiers de la Ville de Genève (10^e plan d'achat de mobilier).

Rapport de M^{me} Salika Wenger.

La proposition a été renvoyée à la commission des finances lors de la séance du Conseil municipal du 17 septembre 2013. La commission s'est réunie le 25 septembre et le 1^{er} octobre 2013 pour étudier cette proposition, sous la présidence de Jean-Charles Lathion. Les notes de séances ont été prises par M. Marc Morel.

Séance du 25 septembre 2013

Audition de M^{me} Heurtault Malherbe, directrice financière

La proposition a été déposée au Conseil administratif accompagné de deux annexes, à savoir les listes de matériel pour les machines de nettoyage et de bureau, ainsi que pour les équipements métier. Le fait que les commissaires n'aient pas reçu les annexes procède d'une erreur. Il s'agit du dixième plan d'achat du mobilier (ci-après PAM). Il s'agit du renouvellement du mobilier, des machines de nettoyage et de bureau, ainsi que des équipements métier. Le présent PAM a été ventilé en trois arrêtés, à l'instar de ce qui se pratique concernant l'équipement informatique et le DSIC. Il y a un premier arrêté pour le renouvellement du mobilier existant, c'est-à-dire les tables, chaises, armoires, etc., soit l'équipement au sens strict des bureaux de l'administration. Il y a, par ailleurs, deux délibérations pour des matériels spécifiques moins courants et dont le renouvellement se veut moins systématique. Il existe des listes pour ces matériels. Le montant global du dixième PAM s'élève à 2 400 000 francs, étant entendu que la durée de vie d'un PAM est généralement de trois ou quatre années. Cela équivaut donc à une dépense annuelle de l'ordre de 800 000 francs, majoritairement pour le mobilier de bureau. L'administration compte près de 4000 collaborateurs dont environ 3000 travaillent dans des locaux administratifs. Pourtant, les montants sont tout à fait raisonnables par rapport aux besoins de l'administration.

Un commissaire s'interroge quant à la présence des machines de nettoyage dans le PAM, puisqu'il pensait que le nettoyage était délégué à des prestataires externes.

M^{me} Heurtault Malherbe répond que cela concerne souvent la Gérance immobilière municipale (GIM), pour les concierges et l'entretien des immeubles du patrimoine financier. Elle cite par exemple une monobrosse, une autolaveuse ou encore un aspirateur dorsal. Cela peut accessoirement être le cas pour le Service des sports, concernant les installations sportives.

Une commissaire inscrit le PAM dans une perspective de développement durable et se demande si le renouvellement du matériel se révèle absolument nécessaire et si certains biens sont récupérés.

M^{me} Heurtault Malherbe dit qu'il ne s'agit aucunement de tout changer.

L'administration emploie environ 3000 collaborateurs qui occupent un poste de travail avec un bureau, un ordinateur et une chaise. Le coût de renouvellement d'un poste de travail s'élève à 5000 francs. Par conséquent, on atteindrait un montant de 15 000 000 de francs, avec un délai d'amortissement de huit ans suivant le délai légal, au demeurant classique, pour le mobilier. Dans l'hypothèse où l'on renouvellerait automatiquement sans se poser de questions, la dépense annuelle s'élèverait ainsi à 1 875 000 francs. De plus, elle signale qu'un peu plus de la moitié du montant de 800 000 francs concerne du mobilier de bureau. Elle invite les commissaires à visiter les locaux de l'administration pour observer qu'il n'est procédé à aucune dépense somptuaire. Les renouvellements s'effectuent au gré des déménagements ou des réagencements des services, notamment si de nouveaux collaborateurs arrivent. En outre, il existe un garde-meuble dans lequel sont déposés les bureaux qui ne sont plus utilisés. Un courrier électronique est généralement envoyé au sein de la Ville pour annoncer le matériel ainsi stocké. Il y a un système de mise au rebut qui permet de se débarrasser du matériel obsolète afin d'éviter une accumulation trop massive, par exemple des chaises à roulettes qui, lorsqu'elles sont cassées, s'avèrent impossibles à faire réparer.

Un commissaire pose une question en lien avec l'équipement métier. Il ressort de la lecture du budget, confortée de surcroît par des déclarations de M. Kanaan, que tous les départements seraient concernés par une ligne portant sur l'achat d'équipement métier en raison des assurances. Pour le département de M. Kanaan, le montant y relatif s'élevait à 1 000 000 de francs.

M^{me} Heurtault Malherbe indique qu'il ne s'agit pas des équipements métier mais des vêtements de travail. Cela n'est pas compris dans le PAM. Les vêtements de travail relèvent du projet Vetra, lequel a fait l'objet d'une ligne spécifique dans le cadre du projet de budget 2014. Ledit projet consiste à renouveler et aussi harmoniser tous les vêtements de travail des collaborateurs. Il s'agit avant tout d'avoir des vêtements de travail conformes aux dernières normes de sécurité. Il s'agit donc purement de budget de fonctionnement. En termes d'équipement métier, le Service des sports a besoin de balayeuses, de robots de nettoyage ou encore de fraiseuses à neige

Séance du mardi 1^{er} octobre 2013

Le président rappelle que le vote sur l'objet cité avait été reporté dans l'attente de la réception des annexes, lesquelles sont désormais en possession des commissaires.

Positions et votes

Le Parti libéral-radical est plutôt favorable à la proposition. Cependant, il sied de mettre en exergue que le Parti libéral-radical se prononce en faveur d'un budget par prestation. Il espère que le Contrôle financier nouvellement créé avec l'audit interne permettra de mettre en place de réelles procédures de contrôle interne et de gestion pour déterminer si le montant des achats s'avère adéquat ou, au contraire, trop élevé.

Mise aux voix, la proposition PR-1033 est acceptée par 12 oui (2 EàG, 1 Ve, 2 S, 1 MCG, 3 LR, 2 UDC, 1 PDC) et 1 abstention (MCG).

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 340 000 francs destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier administratif de l'administration municipale ainsi que du mobilier pour le public et mobilier industriel.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 340 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de 2015 à 2022.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 125 500 francs destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des machines de nettoyage et de bureau.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 125 500 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de 2015 à 2019.

PROJET DE DÉLIBÉRATION III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 934 450 francs destiné à assurer le renouvellement et l'évolution de l'équipement métier.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 934 450 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de 2015 à 2019.



Annexe 1

10ème PAM

sur base du recensement effectué fin 2011 - début 2012

**Machines de nettoyage
et
Machines de bureau**

Total des demandes : CHF 125'550

10^{ème} PAM

Département 0 Autorités

Centre de coût	Objet	Justification du service	Quantité	Prix		
				/unité	total /objet	total /centre de coût
Machines de nettoyage et de bureau						
A0020299 Admin. centrale	monobrosse Taski Duo	nouvel équipement : entretien des sols et parquets de la Villa la Grange	1	4'500	4'500	
	aspirateur d'eau	nouvel équipement : pour le service de conciergerie de la Villa la Grange	1	1'100	1'100	
	nettoyeur haute pression	nouvel équipement : entretien des extérieurs de la Villa la Grange, tuyeau sur enrouleur inclus	1	1'800	1'800	
Sous-total					7'400	
Total Département 0 :						7'400

Département 1 Finances et logement

Centre de coût	Objet	Justification du service	Quantité	Prix		
				/unité	total /objet	total /centre de coût
Machines de nettoyage et de bureau						
10050199 Gérance immobilière municipale	autolaveuse	nouvel équipement	3	10'000	30'000	
	monobrosse	machines en fin de vie - service conciergerie	3	3'000	9'000	
	aspirateur dorsal	machines en fin de vie - service conciergerie Taski dorsalino	10	800	8'000	
	autolaveuse	ancienne machine en fin de vie - salle des Asters	1	9'000	9'000	
Sous-total I					56'000	
10040099 CGE	destructeur à papier	nouvel équipement : destruction de documents comptables	1	1'750	1'750	
Sous-total II					1'750	
Total Département 1 :						57'750

10^{ème} PAM

Département 3 Culture et sport

Centre de coût	Objet	Justification du service	Quantité	Prix			
				/unité	total /objet	total /centre de coût	total
Machines de nettoyage et de bureau							
32040099 Museum	autolaveuse	remplacement de l'ancienne faiblissante estimation prix du service	1	8'500	8'500		
Sous-total I						8'500	
40020199 Sports	monobrosse	nouvel équipement : patinoires	1	8'000	8'000		
	nettoyeuse de moquettes	nouvel équipement : patinoires	1	8'000	8'000		
	balayeuse aspirante	nouvel équipement : tractée autoportée pour les Vernets	1	9'000	9'000		
	aspirateur eau et poussière	aspirateur existant en fin de vie	1	1'700	1'700		
	aspirateur	aspirateur existant en fin de vie	1	1'000	1'000		
	nettoyeur haute pression	type Nilfisk - Alto : Poseidon 5	5	4'000	20'000		
Sous-total II						47'700	
Total Département 3 :						56'200	

10^{ème} PAM

Département 4 Environnement urbain et sécurité

Centre de coût	Objet	Justification du service	Quantité	Prix			
				/unité	total /objet	total /centre de coût	total
Machines de nettoyage et de bureau							
40030099 SIS	machine de nettoyage	ancienne machine en fin de vie hall véhicules	1	4'200	4'200		
Sous-total						4'200	
Total Département 4 :						4'200	



Annexe 2

10ème PAM

sur base du recensement effectué fin 2011 - début 2012

Equipement métier

Total des demandes : CHF 934'450

10^{ème} PAM

Département 1 Finances et logement

Centre de coût	Objet	Justification du service	Quantité	Prix			
				/unité	total /objet	total /centre de coût	total
Equipement métier							
10050199 Gérance immobilière municipale	balayeuse	équipement en fin de vie engin de nettoyage parking Seujet - pas d'immatriculation	1	15'000	15'000		
	balayeuse	équipement en fin de vie engin de nettoyage parking Seujet - pas d'immatriculation	1	30'000	30'000		
	tracteur pour conteneurs	immeubles locatifs - service conciergerie estimation prix du service	3	5'000	15'000		
Sous-total II						60'000	
Annexe 2						Total	60'000

10^{ème} PAM

Département 3 Culture et sport

Centre de coût	Objet	Justification du service	Quantité	Prix			
				/unité	total /objet	total /centre de coût	total
Equipement métier							
33020099 BGE	hotte de sécurité	nouvel équipement : pour le nettoyage de documents	1	27'500	27'500		
						Sous-total I	27'500
33010099 BMU	massicot pro	l'équipement actuel ne répond plus aux normes de sécurité	1	28'500	28'500		
						Annexe 2	28'500
40020199 Sports	nacelle élévatrice	nouvel équipement : pour les nouvelles salles, hautes de 5 à 10m.	1	22'450	22'450		
	gerbeur électrique	nouvel équipement : manutention et transport	1	15'000	15'000		
						Sous-total III	37'450
40020199 Sports	lave-vitres	nouvel équipement : pour grands et hauts vitrages aux Vernets	1	10'000	10'000		
	fraiseuse	nouvel équipement : pour bordure de patinoire	1	7'000	7'000		
	fraiseuse à neige	nouvel équipement : Vernets	1	20'000	20'000		
	autolaveuse	nouvel équipement : engin de nettoyage grandes surfaces	1	15'000	15'000		
	balayeuse	nouvel équipement : engin de nettoyage grandes surfaces	1	10'000	10'000		
	brancard-chariot	type Femo	1	12'000	12'000		
	robot de nettoyage	ancien aspirateur de 20 ans en fin de vie engins autonomes de nettoyage des piscines	1	35'000	35'000		
	électrolyseur	entretien courant, remplacement tous les 6 ans	1	17'500	17'500		
	tableau d'affichage	dimensions 4.25m sur 0.6m	1	40'000	40'000		
	autolaveuse	anciens engins en fin de vie	1	35'000	35'000		
						Sous-total V	201'500
						Total	294'950

10^{ème} PAM

Département 4 Environnement urbain et sécurité

Centre de coût	Objet	Justification du service	Quantité	Prix		
				/unité	total /objet	total /centre de coût
Equipement métier						
23020099 LOM	conteneur sanitaires	nouvel équipement : pour répondre à la demande croissante	3	25'000	75'000	
					Sous-total I	75'000
40030099 Incendie et Secours	appareil de géométrie	nouvel équipement : pour véhicules lourds	1	30'000	30'000	
	appareil de service	nouvel équipement : entretien des climatisations des véhicules	1	9'000	9'000	
	rectificateur de disque de freins	nouvel équipement : pour la rectification des disques de freins sur les véhicules lourds et légers	1	15'000	15'000	
	encoleuse	nouvel équipement : pour la finition du mobilier spécifique du service	1	15'000	15'000	
	gerbeur	nouvel équipement : pour charges jusqu'à 1 tonne	1	6'000	6'000	
	pompe de transvasement	nouvel équipement d'intervention : pour produits chimiques, petite quantités	1	19'500	19'500	
	pompe de transvasement	nouvel équipement d'intervention : pour produits chimiques, grandes quantités	1	50'000	50'000	
	système Powerload	nouvel équipement : pour les ambulances - santé et sécurité des intervenants	6	52'000	312'000	
moniteur / défibrilateur	remplacement équipement d'intervention :	1	48'000	48'000		
					Sous-total II	504'500
					Total	579'500